



2
Jours

Le droit de la publicité et de la communication

dans COMMUNICATION - COMMUNICATION INTERNE-EXTERNE / Réf : PUB-INEX-01

Objectifs de la formation

- Décrire le cadre légal de la communication
- Examiner le droit à l'image
- Identifier les risques juridiques
- Créer des supports de communication en respectant le droit

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Décrire le cadre légal de la communication

- Le droit d'auteur
- La protection de la marque, du logo, la dénomination sociale
- Utiliser des ressources externes

Jour 1 - Après-midi

2. Identifier les éléments et publics protégés par le droit

- Les consommateurs (pas de publicité mensongère, utilisation de la langue du pays)
- Les concurrents (publicité comparative, dénigrement)
- Propriété intellectuelle
- Droit à l'image
- Réglementation des concours, loteries, etc.
- Réglementation des mécénats
- Publicités réglementées (tabac, médicaments, etc.)



Jour 2 - Matin

3.Elaborer les supports de communication conformes à la réglementation

- Les supports protégés : photo, slogan, texte, image
- Obtenir les autorisations d'utilisation
- Les réglementations en fonction des vecteurs de communication
- Contrats et obligations légales

Jour 2 - Après-midi

4.Décrire la réglementation du numérique

- Les réseaux sociaux
- Mentions obligatoires sur les sites Internet
- Les écueils à éviter
- La réglementation RGPD
- Les 6 étapes de la CNIL

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Toute personne souhaitant comprendre les aspects juridiques de la publicité et de la communication

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Nos formateurs basent leur animation sur des techniques de pédagogie active, et si nécessaire sur des méthodes ludopédagogiques. Afin de renforcer l'apprentissage et d'optimiser une application pratique sur le terrain, les apprenants bénéficient d'exercices, cas concrets conçus par des professionnels de terrain, jeux de rôles, quizz, tests, adaptés au programme de formation.

Modalités d'évaluation

- Une évaluation à chaud est effectuée en fin de formation par des tests permettant de valider la compréhension et l'intégration de la thématique par les apprenants; une évaluation à froid peut être proposée quelques mois après la formation afin de valider l'appropriation des méthodes et les changements obtenus à la suite de la formation.
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

